

Travaux : Sécurisation du carrefour et création d'un giratoire aux « Martinières » à Noyers-sur-Cher

Depuis le lundi 16 mars et jusqu'au début du mois de juillet prochain (sous réserve des aléas météorologiques), le conseil départemental réalise des travaux d'aménagement au niveau du carrefour des Martinières à Noyers-sur-Cher. Objectif : sécuriser les échanges et les traversées des véhicules agricoles entre la route départementale 976 et les voies communales 06 et 45.

Axe structurant du département reliant Noyers-sur-Cher et Selles-sur-Cher, la route départementale 976 a, entre 2017 et 2021, été le théâtre de six accidents, impliquant dix-sept victimes dont onze blessés hospitalisés et deux tués. Un bilan tragique, qui a amené la commune de Noyers-sur-Cher à réaliser des travaux d'aménagement dans le centre bourg et à interdire le trafic de poids lourds sur la route départementale 176B. De nouvelles conditions de circulation qui ont ainsi rendu le trafic de ces derniers compliqué dans leur secteur, incitant les conducteurs à entreprendre des manœuvres non-autorisées et parfois dangereuses.

Des flux de circulation repensés

Afin de sécuriser les échanges ainsi que les traversées pour les véhicules agricoles entre la route départementale 976 et les voies communales 06 et 45, le conseil départemental a entrepris l'aménagement d'un giratoire au niveau du carrefour existant sur la zone. Ce giratoire servira également de point de retournement pour les poids lourds vers Noyers-sur-Cher, ce qui évitera les manœuvres de demi-tour actuellement observées au carrefour du lieu-dit « La Haye Jallet ».

Par ailleurs, le carrefour entre la voie communale de La Loge et la RD 976, situé à proximité immédiate, sera supprimé. Les flux de circulation seront ainsi reportés vers le nouveau giratoire, améliorant la sécurité des insertions sur la RD 976 et réduisant le nombre de carrefours successifs sur cet axe.

Cet aménagement prévoit, dans le détail, des phases de terrassement, d'assainissement et de mise en conformité environnementale des fossés, la réfection de la chaussée (couches de forme et enrobés) ainsi que l'aménagement spécifique d'un anneau franchissable pour les transports exceptionnels. Les travaux s'achèveront par la mise en place de la signalisation et le réaménagement d'accès agricoles et des intersections secondaires.

Le conseil départemental assure la maîtrise d'œuvre du chantier et finance l'intégralité des travaux d'aménagement, pour un montant total de 750 000 euros. Les travaux ont été confiés à la société Eiffage.

La circulation maintenue pendant les travaux

Durant la réalisation du giratoire Les Martinières, la circulation est maintenue sous alternat sur l'axe principal pour limiter la gêne des usagers. Les voies communales 46 et 05 sont quant à elles déviées (voir plan).

